

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice comptable du 01.01.2024 au 31.12.2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts et au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mars 2024, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de l'**Association de seniors « Le Coteau »**, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Les vérifications effectuées par sondage le 28 février 2025 sur les écritures et imputations comptables, les comptes de résultat et le bilan, nous ont permis de constater la parfaite tenue de la comptabilité.

Les pièces justificatives correspondent aux écritures et les documents qui nous ont été présentés sont conformes aux constatations et pointages. Les soldes d'entrées et de bouclage correspondent aux soldes des relevés de compte de Postfinance.

Le bilan présente les montants de CHF 21'582,04 au passif et de CHF 28'330,38 à l'actif. La différence correspond au bénéfice d'exploitation de CHF 6'748,34.

Les comptes d'exploitation présentent les montants de CHF 53'755,46 aux charges et CHF 60'503,80 aux recettes, soit **un bénéfice d'exploitation au 31 décembre 2024 de CHF 6'748,34**.

Les liquidités se montant à CHF 28'108,38.

Nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de donner décharge au comité et à sa trésorière, Madame Claude Hildebrand, que nous remercions pour le travail accompli.

Fait à Bernex, le 28 février 2025

Les vérificateurs aux comptes

Vérificateur : Philippe DUBATH



Vérificatrice : Paulette TREMBLET

